



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**26^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
Yaoundé, 08 avril 2016**

COMPTE RENDU

1. Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 26^{ème} session ordinaire le 08 avril 2016 à Yaoundé (Cameroun) sous la présidence de Monsieur Adama KONE Ministre de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire..
2. Etaient présents, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).
4. La liste des participants figure en annexe 2.
5. Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2015, ainsi que sur l'état de la mise en œuvre des décisions de la 25^{ème} session tenue à Bamako en avril 2015.
6. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Kokou Yao N'GUISSAN, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo, Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT, assisté par MM. Cosme VODOUNOU et Paul-Henri NGUEMA MEYE respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.
7. Après avoir constaté que le quorum était atteint et souhaité la bienvenue aux participants, le Président du Conseil a procédé à l'ouverture des travaux.

8. Dans son mot d'ouverture, le Président du Conseil a attiré l'attention de l'ensemble de ses membres sur l'importance des sujets inscrits à l'ordre du jour de cette session.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour (Cf. annexe 1).

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2015 ET DES DECISIONS DE LA 25EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

10. Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté une synthèse de la mise en œuvre du Plan d'action 2015 de l'Observatoire approuvé par le Comité de direction lors de sa 33^{ème} réunion, tenue les 03 et 04 avril 2016 à Yaoundé. Il a notamment insisté sur les résultats obtenus dans le cadre de l'exécution de ce Plan d'action ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'année 2015.

11. A cet effet, il a relevé que tous les sous programmes qui composent le Plan d'action 2015 ont été mis en œuvre à des degrés divers et que les recommandations, résolutions et décisions des réunions statutaires ont été exécutées partiellement ou totalement. Il a aussi indiqué que le taux global d'exécution des activités de l'année 2015 est évalué à 75% contre 82% en 2014.

12. Rendant compte de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres, le Directeur Général a dressé une situation complète de l'exécution des directives et instructions reçues en avril 2015 à Bamako. La recommandation relative aux réflexions sur les mécanismes pérennes de financement du Fonds de capitalisation d'AFRISTAT a connu un début de mise en œuvre.

13. Il a complété son intervention par la présentation de l'exécution du budget 2015 d'AFRISTAT qui a reçu le quitus du Comité de direction conformément aux textes en vigueur. A cet effet, il a relevé les fortes tensions de trésorerie qui ont eu pour principales conséquences : le recours à des facilités de caisse auprès d'une banque locale, la non-exécution de certaines activités, le retard de paiement de certains avantages au personnel et le gel des recrutements des experts sur le Fonds AFRISTAT.

14. Le Conseil a noté que, malgré les difficultés de trésorerie, liées au retard des versements des contributions de certains États membres, le plan d'action 2015 a été mis en œuvre à des degrés divers. Ces difficultés ont engendré l'accumulation des dettes vis à vis de son personnel, le recours à un emprunt bancaire et l'utilisation par anticipation des ressources mobilisées au titre du troisième Fonds. C'est ainsi que pour la première fois de son existence le compte de gestion d'AFRISTAT s'est soldé par une importante dette deux années de suite.

15. Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans un contexte financier particulièrement difficile. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les États membres

3. SITUATION DES CONTRIBUTIONS AUX FONDS AFRISTAT 2006-2015 ET 2016-2025

Le Directeur Général a fait un exposé sur la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Le taux de mobilisation de ce Fonds est évalué au 31 décembre 2015 à 46,5%. Il correspond à une mobilisation globale de 8,080 milliards de francs CFA. Les Etats membres ont versé 5,456 milliards FCFA soit 79,3% de leur contribution sur un montant total attendu de 6,884 milliards de FCFA. Il a également informé le Conseil des démarches entreprises pour le recouvrement des contributions des pays en retard.

16. Le Directeur Général a porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles AFRISTAT sera confronté pour le financement de ses activités si le retard dans la mobilisation de ses ressources persistait.

17. Dans la même logique, le Président du Comité de direction a présenté une note pour sensibiliser les Ministres sur la situation alarmante dans laquelle AFRISTAT se trouve et sur les dispositions urgentes qu'ils voudront bien prendre pour le renflouement des caisses de l'Observatoire afin d'éviter que l'institution ne se retrouve en cessation de paiement.

18. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Les représentants des pays en retard sur le Fonds 2006-2015 ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs États. Ils ont insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les États membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des États membres dans de bonnes conditions.

19. Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a demandé aux États membres de tout mettre en œuvre pour honorer leurs engagements avant le 31 décembre 2017, afin de garantir la survie d'AFRISTAT et de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. Tout en invitant les États membres à s'acquitter de leurs contributions aux Fonds AFRISTAT, le Conseil a apprécié les réflexions sur le mode de financement pérenne du Fonds AFRISTAT et a instruit la Direction générale de poursuivre les réflexions sur le nouveau mécanisme. Le Conseil a exprimé sa gratitude à la France qui a accepté de poursuivre son soutien à AFRISTAT en contribuant au financement du 3^e Fonds.

4. NOTE PORTANT « PROPOSITION D'UN MODE PERENNE DE FINANCEMENT DU FONDS AFRISTAT »

20. Faisant suite à la résolution de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres tenue à Bamako le 09 avril 2015 qui stipule « *Conscient de l'importance de la statistique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des Stratégies Nationales de Développement, les membres du Conseil des Ministres ont décidé d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative de faire financer les activités d'AFRISTAT et des Instituts nationaux de statistique par les institutions d'intégration économique*

sous-régionales », la Direction générale a élaboré une note proposant un mode pérenne de financement du Fonds AFRISTAT.

21. Le Directeur Général a présenté les résultats des premières réflexions menées afin de proposer un mode de financement du Fonds AFRISTAT en vue de faire face à une demande accrue des États membres et à une sollicitation soutenue de la part des organisations d'intégration sous-régionale et régionale. La demande adressée à AFRISTAT se manifeste dans un environnement caractérisé par des opportunités qu'il peut exploiter efficacement pour son développement.

22. Pour remplir sa mission dans cet environnement dynamique, AFRISTAT doit disposer des ressources humaines, matérielles et financières conséquentes. Une évaluation des ressources financières nécessaires pour le financement des activités d'AFRISTAT sur la période 2016-2025 a été effectuée.

23. Le nouveau mécanisme proposé fait l'articulation entre « Prélèvement communautaire pour les pays de la Zone Franc » et Contribution directe des États membres ayant leur propre monnaie avec extension aux Partenaires. Ce mécanisme s'appuie sur les expériences de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en matière de financement du fonctionnement des Commissions.

24. Tout en reconnaissant la pertinence de cette réflexion, le Conseil a recommandé à la Direction générale de l'approfondir et de lui présenter plusieurs scénarii qui pourront être examinés au cours de sa prochaine session.

Résolution 1 :

25. Les membres du Conseil ont renouvelé et confirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à soutenir AFRISTAT. Ils ont annoncé ou confirmé les échéanciers de versement des contributions de leurs Etats en tenant compte de la date butoir du 31 décembre 2017 que le Conseil s'était déjà fixé.

5. NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2017 – 2020

26. Le Président du Comité de direction d'AFRISTAT a rendu compte des activités relatives au processus de sélection des candidats au poste de Directeur général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020. Ce processus a été mené conformément aux dispositions statutaires et aux règles habituellement suivies en la matière.

Décision 1 : *Après échanges et conformément à la procédure en vigueur, le Conseil des Ministres a reconduit Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, de nationalité gabonaise, au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour un second mandat de quatre (4) ans à compter du 1^{er} janvier 2017. (Cf. annexe 3)*

6. .QUESTIONS DIVERSES

27. Deux questions diverses ont été inscrites.

a. PARTICIPATION DE LA FRANCE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

28. Le Président du Comité de Direction a informé les membres du Conseil de la doléance reçue du représentant de la France au Comité de direction portant sur la participation de son pays au Conseil des Ministres à titre d'observateur silencieux.

29. Pour le moment, seule la France a annoncé sa participation au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres sources à rechercher. Le Conseil des Ministres a instruit la Direction générale d'inscrire à l'examen cette question lors de sa prochaine session.

b. CELEBRATION DU VINGTIEME ANNIVERSAIRE D'AFRISTAT

30. L'organisation du vingtième anniversaire du lancement des activités d'AFRISTAT aura lieu à Niamey en marge de la trente quatrième réunion du comité de direction. La date de ce lancement sera communiquée ultérieurement.

7. CLOTURE.

31. Les membres du Conseil des Ministres ont exprimé leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple du Cameroun pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Yaoundé.

32. Les membres du Conseil ont adopté le communiqué de presse de la présente session (cf annexe 4)

33. L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil des Ministres a clos la réunion.

Fait à Yaoundé, le 8 avril 2016

Pour le Conseil des Ministres,

Adama KONE

**Ministre de l'Economie et des Finances de
la Côte d'Ivoire**

Annexe 1 : Ordre du jour de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT (Bamako, 9 avril 2015)



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2015 et des décisions de la 25^{ème} session du Conseil des Ministres
3. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016 – 2025
4. Note portant « Proposition d'un mode pérenne de financement du Fonds AFRISTAT »
5. Nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2017 – 2020
6. Questions diverses
7. Clôture.

Annexe 2: Liste des participants à la 26^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT**Liste de présence**

Numéro	PAYS	NOM ET PRENOMS	QUALITE
01	Bénin	MAKPENON Michel	Représentant le Ministre de du Plan et du Développement
02	Burkina Faso	Mme COULIBALY SORI Hadizatou Rosine	Ministre de l'Economie; des Finances et du Développement
03	Burundi	NDAYISHIMIYE Nicolas	Représentant le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance
04	Cameroun	TEDOU Joseph	Représentant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
05	Centrafrique	MALOUA Félix	Représentant le Ministre des Finances et du Budget
06	Congo	BATSANGA Gabriel	Représentant le Ministre chargé du Plan et de l'Intégration
07	Côte-d'Ivoire	KONE Adama	Ministre de l'Economie et des Finances
08	Guinée Équatoriale	ELA MAYE Valentin	Vice-ministre de l'Économie, de la Planification et des Investissements Publics
09		EBANG ENGONGA ALU Baltasa	Représentant le Ministre des Finances et du Budget
10	Mali	TRAORE Seydou Moussa	Représentant le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population
11	Mauritanie	Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub	Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
12	Niger	ALICHINA KOURGUENI Idrissa	Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
13	Sénégal	NDIAYE Pierre	Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
14	Tchad	AKOHOUNA Kasser	Représentant le Ministre des Finances et du Budget
15		HAGGAR Ousman Abdoulaye	Représentant le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale
16	Togo	N'GUISSAN Kokou Yao	Directeur Général de l'INSEED, Représentant
17	Commission CEMAC	NGUEMENI Jean-Claude	Chef de Cabinet du Commissaire de la CEMAC en charge des Politiques Économique, Monétaire et Financière
18	Commission UEMOA	SACKO Bakary	Statisticien en Chef
18	BCEAO siège	ADOBY Clément	Directeur des Etudes et de la Recherche
	BEAC	GABIN FERI Afomon Gosvo	Chef de Service, direction des études et de la statistique bancaire
	AFRISTAT	VODOUNOU Cosme	Directeur Général
	AFRISTAT	NGUEMA MEYE Paul-Henri	Directeur Général Adjoint

Annexe 3: Décision portant nomination du Directeur Général d'AFRISTAT



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

DECISION N°CM/01/2016 DU 8 AVRIL 2016

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'AFRISTAT

Le Conseil des Ministres de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), réuni en sa vingt-sixième session, le 8 avril 2016 à Yaoundé (CAMEROUN) ;

Vu le Traité portant création de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne du 21 septembre 1993 à Abidjan (Côte d'Ivoire), notamment en son article 33 ;

Sur proposition du Comité de direction d'AFRISTAT réuni en sa trente troisième session, les 3 et 4 avril 2016 à Yaoundé (CAMEROUN) ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

Article 1^{er} : Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE, de nationalité gabonaise est nommé Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, pour un mandat de quatre (4) ans.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2017, sera publiée au Bulletin officiel d'AFRISTAT et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 8 avril 2016

**Pour le Conseil des Ministre,
Le Président,**

**Adama KONE
Ministre de l'Economie et des
Finances de la COTE d'IVOIRE**

Annexe 3: Communiqué de presse**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne****COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 26^{eme} session ordinaire le 8 avril 2016 à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de Monsieur Adama KONE, Ministre de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire, Président dudit Conseil.

Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, la mise en œuvre du plan d'action 2015, ainsi que sur l'état de la mise en œuvre des décisions de la 25^{eme} session tenue à Bamako en avril 2015.

Le Conseil a pris acte du rapport qui lui a été présenté et a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans un contexte financier particulièrement difficile. Il a en outre adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers d'AFRISTAT, pour l'assistance qu'ils apportent au développement de la statistique dans les États membres.

Poursuivant ses délibérations, le Conseil a examiné la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Il a insisté sur l'urgence qui prévaut afin que les États membres en retard prennent les dispositions requises et diligentes pour s'acquitter du reliquat de leurs contributions et dotent AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer sa mission de renforcement des capacités statistiques des Etats membres dans de bonnes conditions.

Concernant le Fonds AFRISTAT 2016-2025, le Conseil des Ministres a pris des mesures afin d'accélérer la reconstitution dudit Fonds. Il a demandé aux Etats membres de tout mettre en œuvre pour honorer leurs engagements avant le 31 décembre 2017, afin de garantir la survie d'AFRISTAT et de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2025. Tout en invitant les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions aux Fonds AFRISTAT, le Conseil a apprécié les réflexions sur le mode de financement pérenne du Fonds AFRISTAT et a instruit la Direction générale de poursuivre les réflexions sur le nouveau mécanisme. Le Conseil a exprimé sa gratitude à la France qui a accepté de poursuivre son soutien à AFRISTAT en contribuant au financement du 3^e Fonds.

Au cours de cette session, le Conseil des Ministres a désigné le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020.

Pour terminer, le Conseil des Ministres a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple du Cameroun pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui leur ont été réservés pendant leur séjour à Yaoundé.

Fait à Yaoundé, le 8 avril 2016

Pour le Conseil des Ministres,

Adama KONE

**Ministre de l'Economie et des Finances de
la Côte d'Ivoire**

Président du Conseil des Ministres